Politique

Parti libéral bientôt «fauché»?

Les membres peinent à s'acquitter de leurs cotisations. 66 000 francs doivent encore être versés. P. 18

Théâtre

Nuit d'enfance

Une centaine d'enfants des écoles de Champéry interprètent un conte de fée musical. P. 18

«Gai Matin» fend la crise

Après avoir dû fermer son foyer pour toxicomanes de Vérossaz, l'association Gai Matin retrouve des couleurs à ***Saxon****.*

nf

«*Nous avons réussi à surmonter la crise, parce que nous avons su changer de concept et nous adapter aux besoins actuels.*» Le directeur Michel Gallay dresse un bulletin de santé plutôt rassurant de «Gai Matin», quinze mois après que cette association a dû «mettre en veilleuse» son Centre d'accueil pour toxicomanes de Vérossaz. Une fermeture due à la suppression des subventions versées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), mais aussi à une baisse de la demande pour une thérapie à haut seuil, nécessitant une réelle motivation du résident. Heureusement «Gai Matin» a donc trouvé dans son autre centre – le foyer d'accueil intermédiaire pour toxicodépendants de «La Courte Echelle» à Saxon – de bonnes raisons d'espérer en un avenir plus radieux. «*Faisant feu de tout bois, le comité et le personnel ont réussi à faire front et à maintenir l'essentiel des acquis socio-pédagogiques au service des résidents de la Courte Echelle.*»

A la recherche de l'équilibre financier

Mais cette convalescence ne s'est pas faite sans efforts, ni sacrifices. «*Contrairement à certaines institutions qui voient l'Etat couvrir leur déficit, nous n'avons eu d'autres possibilités que d'augmenter nos prix de pension pour combler notre découvert et compenser ainsi le vide financier laissé par l'OFAS. Avec un minimum de subventions et un taux d'occupation raisonnable, nous avons ainsi été à même d'éviter le dépôt du bilan.*»

Malgré tout, l'association n'a dû sa survie qu'à une aide d'urgence et exceptionnelle de l'Office fédéral de la santé publique, pour ne pas se retrouver en rupture de trésorerie en juillet dernier. «*Nous avons heureusement pu constituer une réserve. Ce qui devrait nous permettre de tenir jusqu'en 2001.*» Quant à la suite... Lâchée par l'OFAS qui l'avait soutenue durant quinze ans, l'association Gai Matin étudie plusieurs options afin d'assurer sa pérennité, comme la possibilité de créer des synergies avec une institution ayant les mêmes valeurs et la même idéologie chrétienne.

Mort par asphyxie

Le chemin devant mener vers une guérison totale est donc encore long et semé d'embûches pour une association qui n'a pas fini de regretter ce que Michel Gallay appelle le «septembre noir». «*Avec le rejet de l'initiative pour une Jeunesse sans drogue en septembre 1997, nous avons assisté à l'épuration économique de plusieurs institutions résidentielles de haut seuil, dont le centre «Gai Matin» de Vérossaz. Mort par asphyxie, telle aurait pu être la manchette des journaux qui ont rapporté dans leurs colonnes les risques de démantèlement des institutions thérapeutiques pour toxicomanes.*» Une décision de l'OFAS qualifiée de péremptoire et unilatérale par Michel Gallay. «*Un instant k.-o. technique, beaucoup de centres ont alors pu se remettre de ce choc grâce à l'éponge passée par les cantons sur l'ardoise laissée par l'OFAS.*»

Ce qui ne fut pas le cas de «Gai Matin».

PASCAL GUEX

André Naudin – responsable du personnel de La Courte Echelle – et Michel Gallay, directeur de l'association Gai Matin. nf

Pas de méthadone

Installée au cœur du verger valaisan, entre Charrat et Saxon, La Courte Echelle peut s'appuyer sur une équipe socio-pédagogique engagée, placée sous la responsabilité d'André Naudin. «*Notre centre offre des possibilités d'encadrement médical et psychologique ambulatoires, un service d'aumônerie, des ateliers d'occupation professionnelle, des espaces sports et loisirs, une structure ambulatoire postcure, un réseau institutionnel différencié.*» Par contre, ce centre – qui a établi des synergies avec la LVT – se refuse à distribuer de la méthadone.

Un foyer intermédiaire

Au contraire d'institutions dites de «haut seuil» qui imposent une ligne de conduite stricte – c'était le cas de «Gai Matin» à Vérossaz par exemple –, «La Courte Echelle» ne joue pas sur la contrainte avec ses pensionnaires, en rupture avec toutes les institutions. Ce foyer d'accueil intermédiaire pour toxicodépendants préfère jouer la carte du dialogue et «*de la participation volontaire*». L'établissement saxonin peut ainsi proposer une prise en charge à la carte et miser à fond sur la relation. Le pensionnaire ayant le choix d'opter pour un programme dit d'intégration et d'orientation (deux mois) au terme duquel il peut se concocter un projet de sortie, tenter une thérapie ou «*gamberger encore et jouer les prolongations*».

S'il ne se sent alors pas encore prêt pour affronter l'extérieur, il peut prolonger son séjour et suivre le programme interne (quatre mois et plus) avant d'opter pour «*une sortie en douceur*».

Occupation optimale

«*Avec 3943 nuitées, soit une moyennes de 10,64 pensionnaires par jour, nous avons atteint nos objectifs en termes de taux d'occupation.*» Le directeur de l'association Gai Matin, Michel Gallay, dresse donc un bilan satisfaisant du dernier exercice. Il est vrai qu'avec un taux d'occupation supérieur à 90%, La Coure Echelle a prouvé qu'elle répondait à un besoin dans un secteur ou les autres institutions ne sont pas véritablement profilées. «*Cette réalité ne doit pas occulter le fait que nous avons affaire avec une population qui n'est pas ou plus sous méthadone, alors que la demande pour méthadoniens continue à augmenter.*» Reste qu'en 1999 ce ne sont pas moins de 27 résidents – dont 15 nouveaux – qui ont été pris en charge à Saxon. «*Nous avons compté 16 départs pour une durée moyenne de séjours de 146 jours.*»

Les Valaisans représentant une petite minorité de ces pensionnaires.

Les hôpitaux sous pression

L'Etat et les assureurs maladie promettent de passer à la caisse pour autant que la restructuration hospitalière et sanitaire soit réalisée dans les ***délais fixés****.*

L'adaptation à court terme du financement des hôpitaux valaisans, soit pour les années 2001 et 2002, sera assuré à la seule condition que «*les établissements hospitaliers respectent les lignes directrices de la planification hospitalière et sanitaire du Conseil d'Etat selon les modalités et le calendrier décidés le 12 avril 2000*».

En effet, le Conseil d'Etat in corpore et la communauté de travail des caisses-maladie, qui représente plus de 90% des assurés valaisans, ont signé hier cet engagement sous forme d'une déclaration commune qu'ils ont aussitôt transmise aux directions et conseils d'administration des hôpitaux valaisans.

Plus d'échappatoire donc pour les hôpitaux: la première étape de leur restructuration en réseaux hospitaliers devra être réalité au 30 juin de cette année.

Sinon les déficits, 10 millions pour la seule année 2000, devront être pris en charge par les communes propriétaires.

Ainsi l'Etat et les assureurs tiennent leur promesse et ont voulu le faire savoir aux hôpitaux car d'aucuns dans la République s'imaginent le contraire, espérant peut-être un sursis de quelques mois. Les assureurs avaient déjà pris cet engagement en décembre dernier, liant l'adaptation du financement de la part relevant de la LAMal à la restructuration des hôpitaux, notamment afin d'éliminer les surcapacités. Ils tiennent toujours le même discours et aucun délai supplémentaire ne sera donc accordé.

Et sans l'accord des caisses-maladie, l'adaptation du financement est caduque puisque la LAMal lie les participations des caisses (50%) et celles des collectivités publiques (50%). En cas de déficit, ce sont les propriétaires, soit les communes, qui passent à la caisse.

Et cet accord est d'importance puisqu'il devrait non seulement permettre de maintenir et développer la qualité des soins mais encore d'offrir au personnel des hôpitaux des conditions salariales et de travail satisfaisantes.

Quelques sondages effectués dans le canton permettent de constater que les travaux de restructuration sont bien avancés, hormis quelques détails d'achoppement que l'invitation ou la mise sous pression, c'est selon, de l'Etat et des assureurs devrait permettre de régler à satisfaction.

Dans une telle perspective, la nouvelle convention entre le GEHVAL (groupement des établissements hospitaliers valaisans) et les assureurs devrait entrer en force au 1er juillet prochain.

ROLAND PUIPPE

PUBLICITÉ

DARIER HENTSCH & CIE SION SA

C'est entre **présence** et **confiance** que s'inscrivent les meilleures **performances**

Bureau de représentation de Darier Hentsch & Cie
Banquiers Privés à Genève depuis 1796

Personnes de contact:
Jean-René Varone
Directeur et Gérant
Henri Guyer
Gérant

34, avenue de la Gare - 1950 Sion
Tél. 027 327 34 00 - Fax 027 327 34 20